

## Transports publics du Littoral neuchâtelais

### 24 millions de francs pour de nouveaux trolleybus aux TN

**Le Conseil d'administration des TN a accepté un crédit d'investissement de CHF 24 millions pour l'acquisition de 20 trolleybus. Il a également entériné la proposition d'adhérer à une communauté tarifaire intégrale Onde Verte.**

Jeudi 8 mai, le Conseil d'administration des Transports publics du Littoral neuchâtelais (TN) s'est réuni pour la dernière fois de la législature au siège social de la Compagnie, à Neuchâtel. Il a accepté un crédit d'investissement pour l'acquisition de 20 trolleybus se montant à CHF 24 millions. Il s'est en outre prononcé en faveur de l'adhésion à une communauté tarifaire intégrale (CTI) Onde Verte. Par ailleurs, le Conseiller d'Etat Fernand Cuche a informé les administrateurs au sujet de la fusion des entreprises cantonales de transport public.

#### **Acquisition de 20 trolleybus**

Le Conseil d'administration a décidé d'octroyer, à l'unanimité, un crédit d'investissement de CHF 24 millions pour l'acquisition de 20 trolleybus. Il s'agit du plus important crédit de l'histoire de la Compagnie. Lors de sa réunion du printemps 2007, les Autorités avaient préalablement autorisé la Direction à s'associer aux Transports publics de la région lausannoise (tl) pour étudier l'acquisition commune de trolleybus, les tl envisageant d'en commander 35 unités. Un consortium « Trolleybus romand 08 » a ainsi été créé et a publié un appel d'offres en décembre 2007. Quatre fournisseurs étaient en mesure de remplir les exigences du cahier des charges. Au terme du délai de soumission, en février 2008, deux entreprises ont remis une offre. Après les premières discussions, un des candidats s'est retiré de la procédure. A la fin de l'hiver, l'offre de l'unique fournisseur encore en lice a été évaluée par un groupe d'experts des deux compagnies, puis un véhicule de démonstration a été testé à Lausanne.

Forts de l'accord de leur Conseil d'administration, les TN passeront commande de 20 trolleybus articulés à plancher surbaissé au prix de CHF 1.2 million l'unité. Le premier prototype arrivera en 2009, alors que les 19 autres trolleybus seront livrés fin 2010 et début 2011. Les 20 trolleybus à acquérir remplaceront la flotte datant de 1991, entièrement amortie cette année. Ils seront articulés, disposeront d'un plancher surbaissé, d'une climatisation et de deux essieux propulseurs. Les contrats d'achat seront signés au début de l'été.

Les trolleybus sont des véhicules silencieux et très peu polluants, fonctionnant par propulsion électrique et n'émettant pas de CO<sub>2</sub>. Ils accomplissent plus de la moitié des kilomètres effectués sur route aux TN. Globalement, deux tiers des prestations kilométriques sur le réseau de la Compagnie sont réalisées par des véhicules fonctionnant à l'électricité, à savoir trolleybus, trains et funiculaires.

#### **Communauté tarifaire intégrale (CTI)**

Onde Verte est actuellement une communauté tarifaire d'abonnements. L'introduction d'une communauté tarifaire intégrale (CTI) en décembre 2008 est souhaitée par le Canton et a été acceptée par le Conseil d'administration des TN. Elle doit encore être ratifiée par les cinq autres compagnies partenaires de l'Onde Verte. Elle fera l'objet d'une communication élargie par le Canton et les entreprises en deuxième partie de l'année.

En 2005, les autorités de la Compagnie avaient refusé un premier projet de CTI, principalement en raison de l'augmentation massive des prix pour la clientèle des TN, allant jusqu'à 210% pour certaines

relations. Après l'aboutissement d'entretiens bilatéraux entre les TN et l'Office cantonal des transports, un deuxième projet de CTI a été soumis à l'ensemble des compagnies partenaires de l'Onde Verte. Cette nouvelle version intégrerait le réseau urbain des TN sur 2 zones au lieu de 3 ou 4 comme prévu initialement. Elle proposerait l'adoption de la carte 24 heures, déjà existante aux TN, et le maintien des billets spéciaux et arrangements internes, comme avec Xamax ou les piscines du Nid-du-Crô. Par ailleurs, une autonomie partielle serait accordée au funiculaire La Coudre – Chaumont, afin de respecter sa vocation touristique et de permettre le maintien des offres spéciales.

L'introduction de la CTI induirait une hausse des prix des billets individuels, toutefois limitée par la reconnaissance de l'abonnement demi-tarif CFF sur le réseau urbain, qui ferait baisser les prix de certaines relations. La nouvelle tarification serait appliquée selon un système de zonage dans tout le canton : billets pour parcours court, billets pour 1 à 2 zones, billets pour 3 zones... Les cartes multicourses CTI offriraient 6 trajets pour le prix de 5, au lieu de 5.5 jusqu'à présent. Les abonnements subiraient tous une augmentation, atténuée pour certains clients par un découpage plus favorable des zones Onde Verte. Le tarif réduit continuerait de s'appliquer aux abonnés jusqu'à 25 ans, ainsi qu'à ceux ayant l'âge légal de l'AVS.

L'entrée en vigueur de la CTI est précédée, aux TN, par le renouvellement de l'ensemble du parc des 210 distributeurs à billets à écran tactile, dont la livraison et la pose ont commencé cette semaine. Ces automates sont dans un premier temps programmés pour les titres de transport TN, puis, dès le 14 décembre, ils subiraient une nouvelle programmation afin de pouvoir délivrer des titres CTI.

### ***Fusion***

Le Conseil d'administration des TN a été informé par le Conseiller d'Etat Fernand Cuche, chef du Département de la gestion du territoire, de la suite donnée à la motion adoptée par le Grand Conseil demandant d'étudier la fusion des entreprises cantonales de transport public. Un mandat d'étude a été confié à un groupe indépendant. Un rapport sur l'opportunité de la fusion est attendu en fin d'année.

### ***Funiculaire La Coudre – Chaumont***

Pour la dernière réunion de la législature, les membres du Conseil d'administration ont visité les installations rénovées du funiculaire de Chaumont, remises en service le 24 décembre 2007, après d'importants travaux, grâce à un crédit d'investissement de CHF 3.2 millions. Dans les deux stations, les salles d'attente ont été restaurées, les chauffages remplacés et des portes à ouverture par commandes électriques installées. Depuis septembre 2007, l'exploitation du funiculaire a été interrompue et d'importantes interventions techniques ont été menées. Tous les éléments électrotechniques et électroniques âgés de plus de 25 ans ont été renouvelés. Le treuil a été remplacé, car sa partie mécanique datait de 1910. Grâce à ces améliorations et à l'augmentation de la puissance de l'installation, le funiculaire peut être exploité par une seule voiture au lieu de deux. Il en résulte une légère baisse des coûts d'exploitation, sans altérer la capacité de transport de voyageurs, qui a été augmentée de 65 à 70 places, dont 28 assises. Pour faciliter le chargement des VTT, une troisième plate-forme a été aménagée dans le compartiment inférieur de la cabine.

Samedi 28 juin, à l'occasion de la manifestation « Le funi, La Coudre et Chaumont en fête », organisée par l'Association Pro Funi et la Société d'intérêt public de Chaumont (SIP), le voyage à bord du funiculaire sera offert toute la journée. Chacune et chacun pourront arpenter cette ligne de 2.1 kilomètres et de 570 mètres de dénivelé, fréquentée annuellement par quelque 120'000 voyageurs et qui fêtera ses 100 ans en 2010.